

Profil du poste d'administratrice ou d'administrateur au Conseil d'administration

Mandat et fonctions

Le Conseil d'administration de la FCFA du Canada est composé de neuf (9) personnes, soit trois (3) personnes dirigeantes (la présidence, la vice-présidence et la trésorerie) et de six (6) administratrices et administrateurs.

Le rôle du Conseil d'administration est de surveiller la gestion des activités et les affaires internes de la FCFA du Canada, et ce, en fonction de la mission et des objets de l'organisme. Le Conseil d'administration assume la responsabilité des politiques, des ressources et des biens de la FCFA. Il est responsable de l'ensemble des décisions administratives, fiduciaires et stratégiques de l'organisme et ses décisions sont guidées par les recommandations de la Table stratégique des membres.

Compétences recherchées chez les administratrices et administrateurs :

- Capacité démontrée d'exercer du leadership rassembleur ;
- Bonne connaissance du développement des communautés francophones et acadiennes du Canada et des enjeux auxquels elles font face ;
- Bonne connaissance du rôle de la FCFA du Canada et engagement envers la vision, la mission et les buts de l'organisme ;
- Bonne connaissance des principaux réseaux de la francophonie dans les communautés francophones et acadiennes du Canada ;
- Expérience acquise dans la gouvernance d'organismes à but non-lucratif ;
- Avoir un esprit d'équipe. Savoir valoriser et favoriser la collaboration.

Éléments à retenir :

- Les administratrices et administrateurs sont membres du Conseil d'administration de la FCFA. Elles et ils sont appelés à contribuer aux comités du CA et à certains groupes de travail de la FCFA, et à participer à certaines activités clés de l'organisme ;
- Les administratrices et administrateurs siègent à titre d'observateurs à la Table stratégique des membres de la FCFA ;

- Les administratrices et administrateurs mettent leurs expertises en commun afin de répondre aux divers mandats de l'organisme (légal, gouvernance, positionnement stratégique et politique, communautaire et financier).

Engagement requis pour un membre du CA

Un poste d'administration au conseil d'administration (CA) de la FCFA requiert un engagement en temps et en énergie. En moyenne, le CA se réunit en présentiel à quatre reprises chaque année, en marge des Tables stratégiques des membres, ce qui représente entre 10 et 14 jours de réunions par an. Ces rencontres se déroulent tant en semaine (environ 6 à 8 jours) que les fins de semaine (4 à 6 jours). À cela s'ajoutent les réunions virtuelles des comités du CA, tenues 4 à 5 fois par année, et la lecture préalable de la documentation de rencontre. Enfin, les membres du CA sont encouragés à participer à certains événements de la francophonie dans leur province ou territoire, au nom de la FCFA.

Critères d'éligibilité :

Tout membre du Conseil d'administration :

- Doit avoir au moins dix-huit (18) ans ;
- Ne doit pas être déclarée incapable par un tribunal compétent en la matière ;
- Ne doit pas avoir fait faillite ;
- Doit résider dans une province ou un territoire où la communauté francophone ou acadienne est en situation minoritaire (hors Québec) ;
- Ne doit pas occuper un emploi dans un organisme membre ;
- Doit avoir reçu un appui à sa candidature de la part de la présidence d'au moins un membre en règle de la FCFA.

Représentativité :

La FCFA encourage la mise en candidature de personnes issues de tous les milieux et représentant l'ensemble des facettes de la francophonie canadienne. Consciente du rôle primordial de la diversité et de l'inclusion au sein de ses structures de gouvernance, la FCFA invite ses membres à diffuser largement cet appel de candidatures, afin d'assurer une représentation équitable des régions, des genres, des expertises et de la diversité (au sens large) au CA de la FCFA.

Pour toute question en lien avec les rôles et responsabilités de ce poste, ou pour discuter avec un membre actuel du Conseil d'administration, veuillez nous écrire à administration@fcfa.ca.

Calendrier des réunions de la FCFA 2025-2027

Version provisoire – 25 mars 2026

Juin 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Jeu. 4 juin, 9 h	Ven. 5 juin, 17 h	Élus, Élués, DG, CA	Winnipeg
51 ^e AGA de la FCFA	Sam. 6 juin, 9 h	Sam. 6 juin, 14 h	Élus, Élués, DG, CA	Winnipeg

Août 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Conseil d'administration	Jeu. 27 août, 17h	Sam. 29 août, 15h	CA	Alberta

Septembre 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Mer. 23 sept., 17 h	Mer. 23 sept., 19 h	Élus, élués, DG, CA	Virtuel

Octobre 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Conseil d'administration	Jeu. 15 oct., 15 h	Jeu. 15 oct., 17 h	CA	Virtuel

Novembre 2026

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Ven. 27 nov., 12 h	Sam. 28 nov., 12 h	Élus, Élués, DG, CA	Ottawa
Conseil d'administration	Sam. 28 nov., 13 h	Sam. 28 nov., 17 h	CA	Ottawa

Janvier 2027

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Jeu. 28 jan., 16 h	Jeu. 28 jan., 18 h	Élus, élués, DG, CA	Virtuel

Février 2027

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Ven. 26 fév., 9 h	Sam. 27 fév., 12 h	Élus, Élués, DG, CA	Ottawa
Conseil d'administration	Sam. 27 fév., 13 h	Sam. 27 fév., 15 h	CA	Ottawa

Mai 2027

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Conseil d'administration	Jeu. 27 mai., 14 h	Jeu. 27 mai, 17 h	CA	Virtuel

Juin 2027

<i>Table</i>	<i>Début</i>	<i>Fin</i>	<i>Présences</i>	<i>Lieu</i>
Table stratégique des membres	Jeu. 3 juin, 9 h	Ven. 4 juin, 17 h	Élus, Élues, DG, CA	À déterminer
52 ^e AGA de la FCFA	Sam. 5 juin, 9 h	Sam. 5 juin, 14 h	Élus, Élues, DG, CA	À déterminer